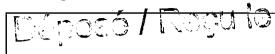


# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





fie du tribignal de l'entreprise <del>chane de</del> Bruxalles

N° d'entreprise : 0418 , 453 , 865

Dénomination

(en entier): SET BOUW

(en abrégé) :

Forme juridique : Société en nom collectif

Siège: 1070 Anderlecht, Rue de l'Architecture 30

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Constitution

Par acte sous seing privé une société à forme de société en nom collectif sous la dénomination « SET BOUW » a été constituée à Bruxelles à effet du 12 janvier 2019 de la manière suivante:

Entre les soussignés :

- 1. Monsieur ZANFIR Sebastian Gabriel, né à Tirgoviste (Roumanie), le 04/08/1997, numéro national 97.08.04-603.12, de nationalité roumaine, domicilié à 1070 Anderlecht, Rue de l'Architecture 30.
- 2. Monsieur ROSU Toader, né à Marisel (Roumanie), le 26/01/1960, numéro national 60.01.26-645.36, de nationalité roumaine, domicilié à 1070 Anderlecht, Rue de l'Architecture 30.

Les associés fondateurs mentionnés ci-dessus ont constitué une société prenant la forme d'une société en nom collectif à effet du 12 janvier 2019 :

TITRE I: DENOMINATION - SIEGE SOCIAL - OBJET - DUREE

Article 1 : Dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est « SET BOUW » S.N.C.

Article 2 : Siège social

Le siège social est établi à 1070 Anderlecht, Rue de l'Architecture 30.

Il peut, par simple décision de la gérance être transféré en tout autre endroit de Belgique.

Tout changement du siège social est publié à l'annexe au Moniteur Belge, par les soins de la gérance.

Article 3: Objet social

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour son compte propre ou pour le compte de tiers, seul ou en association :

# A. Constructions

Génie civil, construction de routes, de voies ferrées, de ponts et de tunnels; Construction de réseaux et de lignes; Construction de réseaux pour fluides; Construction de réseaux électriques et de télécommunications; Construction d'autres ouvrages de génie civil; Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.; Travaux de construction spécialisés - démolition, préparation des sites, forages d'essai et sondages; Travaux d'installation électrique, de plombene, installation de chauffage et de conditionnement d'air; Autres travaux d'installation; Travaux d'isolation; Mise en œuvre dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de matériaux d'isolation thermique, matériaux d'isolation acoustique et anti vibratile; Travaux d'isolation de canalisations de chauffage ou de réfrigération, de chambres froides ou d'entrepôts frigorifiques; Travaux de finition; Travaux de plâtrerie; Application dans des bâtiments ou d'autres projets de construction, de plâtre ou de stuc pour l'intérieur ou l'extérieur, y compris les matériaux de lattage associés; Montage de cloisons sèches à base de plâtre; Tous travaux de menuiserie; Travaux de revêtement des sols et des murs et des plafonds; Montage de menuiseries extérieures et intérieures: portes, fenêtres, escaliers, placards de cuisines équipées, équipements pour magasins, dormants de portes et fenêtres, etc.; Montage de cloisons mobiles; Montage de portes de garage, de volets, de persiennes, de grillages, de grilles etc., de portes blindées et de portes coupe-feux, de serres, de

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature

vérandas etc., en bois, en matière plastique ou en métallique; Travaux de peinture et vitrerie; Pose de carrelages de sols et de murs; Pose dans des bâtiments ou d'autres projets de construction: revêtements muraux ou carrelages en céramique, en béton ou en pierre de taille; revêtements de sols et de murs en granit, etc.; Pose de revêtements en bois de sols et de murs; Pose de papiers peints et de revêtements de murs et de sols en d'autres matériaux; Pose dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de : parquets et autres revêtements de sols en bois, revêtement de cloison en bois ; Pose de papiers peints ainsi que de revêtements de murs et de sols en d'autres matériaux; Peinture de bâtiments intérieure et extérieure; Peinture de travaux de génie civil; Traitement des murs avec des produits hydrofuges; Peinture d'ossatures métalliques; Peinture de navires et de bateaux par des unités non spécialisées; Vitrerie; Pose de vitres, de miroirs, etc.; Autres travaux de finition; Travaux de couverture; Travaux de couverture en tous matériaux; Autres travaux de construction spécialisés n.c.a. - travaux d'étanchéifiassions des murs, ravalement des facades, construction de cheminées décoratives et de feux ouverts, travaux de maconnerie et de rejointoiement, travaux de restauration des bâtiments, pose de chapes e.a.; Montage de charpentes; Mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie; Réparation d'ouvrages en métaux, Travaux d'installation générale; Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air; Installation dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de: systèmes de chauffage à l'électricité, au gaz et au mazout, chaudières, matériaux et conduites de ventilation et de climatisation, plomberie et appareils sanitaires, conduites et raccordements de gaz ou d'eau (excepté pour chauffage), installation d'extinction automat d'incendie, etc.; Travaux de plomberie; Autres travaux d'installation n.c.a.; Travaux d'installation électrotechnique autres que de bâtiment; Autres travaux d'installation n.c.a.; Installation de systèmes d'éclairage et de signalisation pour chaussées, voies ferrées, aéroports et installations portuaires (y compris l'installation de panneaux de signalisation); Installation de stores et bannes; Installation d'enseignes, lumineuses ou non; Autres travaux d'installation n.d.a., y compris l'installation d'accessoires; Installation de piscines privées; Installation de portes intérieures, de cloisons de séparation etc.; Autres travaux de finition; Autres travaux d'achèvement et de finition des bâtiments n.d.a.; Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques; Fabrication de tout produit de construction, y inolut de pavage; Mécanique ; Surveillance des travaux de construction (gros œuvre, installation, travaux de finition, etc.); Etudes et conseil en matière d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; Conduite des opérations de gros entretien des bâtiments; Fabrication meubles (de bureau et de magasin, de cuisine, fabrication de matelas, de salles à manger, de salons, de chambres à coucher et de salles de bain, de meubles de jardin et d'extérieur, fabrication d'autres meubles n.c.a.).

La société pourra exercer également des activités en location et vente de tout matériel de construction.

## B. Aménagement de piscines

La construction de piscines extérieures privées ou publiques ; Les activités de nettoyage et d'entretien des piscines ; La plantation, les soins et l'entretien de parcs et jardins pour : eaux stagnantes et courantes (bassins, marécages, étangs, piscines, fossés, cours d'eau, installations d'épandage).

# C. Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles

Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles; Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles; Intermédiaires du commerce de gros; Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants; Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac; Commerce de gros d'autres biens domestiques; Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication; Commerce de gros d'autres équipements industriels; Autres commerces de gros spécialisés; Commerce de gros non spécialisé; Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles; Commerce de détail en magasin non spécialisé; Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé; Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé; Commerce de détail d'autres équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé; Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé; Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé; Autres commerces de détail en magasin spécialisé; Commerce de détail sur éventaires et marchés; Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés.

# D. Transport et entreposage, activités de poste et courrier, activités de soutien aux entreprises

Transports terrestres et transport par conduites; Transports urbains et suburbains de voyageurs; Transports de voyageurs par taxis; Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.; Transports routiers de fret; Services de déménagement; Transports par conduites; Autres services auxiliaires des transports; Entreposage, stockage et services auxiliaires des transports terrestres; Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau; Autres activités de soutien aux entreprises;

# E. Services relatifs aux bâtiments, aménagement paysager, nettoyage

Activités combinées de soutien lié aux bâtiments; Activités de nettoyage : nettoyage courant des bâtiments ; autres activités de nettoyage des bâtiments; nettoyage industriel; nettoyage intérieur de bâtiments de tous types: bureaux, usines, ateliers, locaux d'institutions et autres locaux à usage commercial ou professionnel, immeubles à appartement etc.; Nettoyage des vitres; Ramonage des cheminées et le nettoyage des âtres, des fourneaux, des incinérateurs des chaudières, des gaines de ventilation et des dispositifs d'évacuation de fumées; autres activités de nettoyage; activités de désinfection et de destruction des parasites dans les bâtiments, les navires, les trains etc.; nettoyage des trains, des autobus, des avions, des navires etc., y compris les navires pétroliers; Services d'aménagement paysager; Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises; Services administratifs et de soutien de bureau; Activités des centres d'appels; Activités de soutien aux entreprises n.c.a.

#### F. Location et activités immobilières

Location de machines et d'équipements agricoles avec opérateurs; Location avec opérateur de matériel de construction; Location de tout type de véhicule avec et sans conducteur; Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués ainsi que toute activité de location de tout bien mobilier et équipement; Location et location bail de machines et équipements pour le bâtiment et le génie civil, avec et sans opérateur; Location et location bail de machines à sous et jeux, électroniques ou non, pour cafés, casinos, etc.; Location bail de chapiteaux pour expositions, fêtes d'entreprise, concerts, etc.; Location d'autres machines et équipements, n.d.a; Location de machines-outils, d'outils à main et de matériel de bricolage; Location de téléviseurs et autres appareils audiovisuels; Location de vaisselle, couverts, verrerie, articles pour la cuisine et la table, appareils électriques et électromériagers, etc.; Location d'articles de sport et de camping; Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens; Activités des marchands de biens immobiliers; Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués; Activités immobilières pour compte de tiers; Service des laveries automatiques en libre-service; Exploitation de machines automatiques de photographie.

## G. Activités spécialisées de design

Création de modèles pour les biens personnels et domestiques ; Activités de design industriel ; Activités de design graphique ; Décoration d'intérieur ; Les activités des décorateurs d'intérieur ; Décoration d'étalage ; La conception et la réalisation d'étalages pour les vitrines d'immeubles commerciaux ou de services ; Autres activités spécialisées de design ; La réalisation de maquettes et de modèles réduits ; La conception de stands d'exposition.

#### H. Activités d'architecture

Les activités d'architecture de construction : études, conception, conseil, contrôle des travaux ; Les activités d'architecture d'intérieur, notamment l'aménagement et la transformation d'espaces privés, commerciaux et publics (habitations, bureaux, magasins, bâtiments publics) : études, conception, conseil, contrôle des travaux.

Elle peut également exercer toute activité susceptible de favoriser la réalisation de son objet social.

Elle peut, dans les limites de son objet social, tant en Belgique qu'à l'étranger, effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles, commerciales ou civiles.

Elle peut s'intéresser, par toutes voies légales, dans toutes sociétés, entreprises ou opérations ayant un objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser la réalisation de son objet.

#### Article 4 : Durée

La société est constituée pour une durée indéterminée à partir du 12 janvier 2019.

# TITRE II - APPORTS - CAPITAL SOCIAL- PARTS SOCIALES

Article 5 : Apports

Apports en numéraire :

Monsieur ZANFIR Sebastian Gabriel apporte à la Société, la somme de 80 € (quatre -vingt euros).

Monsieur ROSU Toader apporte à la Société, la somme de 20 € (vingt euros).

Soit au total 100 € (cent euros).

### Article 6: Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 100 € (cent euros).

Il est divisé en 100 parts sociales, d'une valeur nominale de 1 € (un euro) chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :

ZANFIR Sebastian Gabriel

80 parts sociales

ROSU Toader

20 parts sociales

### Article 7 : Augmentation et réduction du capital

1. Le capital social peut être augmenté en une ou plusieurs fois, de toutes les manières autorisées par la loi, en vertu d'une décision collective des associés prise à la majorité des associés représentant plus de 50 parts sociales

Ces augmentations de capital peuvent être réalisées, soit par création de parts sociales nouvelles, soit par élévation du nominal des parts sociales existantes.

2. Le capital social peut également être réduit, pour quelque cause que ce soit, par décision collective des associés prise à la majorité des associés représentant plus de 50 parts sociales.

### Article 8 : Cession des parts

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés représentant l'intégralité du capital social.

# Article 9 : Responsabilité des associés

Les associés mentionnés ci-dessus sont responsables personnellement et solidairement des engagements pris par la S.N.C. constituée par les présents statuts.

Réservé au Moniteur belge

#### Volet B - Suite

TITRE III- GERANCE - ASSEMBLEE GENERALE

Article 10 : Désignation des gérants et directeur technique

Sont appelés comme gérants pour la durée de la société Monsieur ZANFIR Sebastian Gabriel (mandat rémunéré) et Monsieur ROSU Toader (mandat rémunéré) qui exerceront leur mandat sans limitation de durée et avec pouvoir de délégation.

Article 11 : Assemblée générale

L'assemblée générale se réunit chaque année le 31 du mois de décembre, à 18 heures, ou, si ce jour est férié, un autre jour ouvrable.

TITRE IV- EXERCICE - REPARTITION DES RESULTATS

Article 12: Exercice social

L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de l'année suivant.

Le premier exercice social commence ce-jour et se termine le 30 juin 2020.

Article 13 : Répartition des bénéfices et des pertes

L'assemblée générale décide chaque année, sur proposition de la gérance, de l'affectation du bénéfice net de la société.

TITRE V - DISSOLUTION - LIQUIDATION

Article 14 : Dissolution de la société

Les associés, statuant à l'unanimité peuvent décider de la liquidation de la société. De la même manière, ils nommeront un liquidateur.

TITRE VI - DISPOSITIONS DIVERSES

Article 15: Application du droit commun

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les dispositions du code des sociétés sont applicables.

Article 16: Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels les présents statuts donneront lieu seront portés au compte des frais généraux du premier exercice.

Fait à Bruxelles, le 12 janvier 2019.

**ZANFIR Sebastian Gabriel** Gérant-

**ROSU Toader** Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature